

UNITED ACTUARIES & CONSULTANTS est un cabinet de conseil dûment immatriculé à Accra (Ghana) et à Lomé (Togo) dont l'activité se décline en deux volets principaux : d'une part, le conseil dans les domaines de l'actuariat, de la finance, de la gestion des risques, de la réglementation et de la supervision du secteur financier ; et d'autre part, la formation dans les domaines de l'assurance (vie et non-vie, conventionnelle et inclusive, Takaful), de la finance et de la gestion de l'assurance maladie, des avantages sociaux/retraites (2^{ème} et 3^{ème} piliers) et des institutions de sécurité sociale (retraite, invalidité, prestations familiales, chômage, etc.).

UNITED ACTUARIES & CONSULTANTS opère sur deux grands marchés sous-régionaux stratégiques (Afrique de l'Ouest anglophone et CIMA) grâce à son implantation à travers les zones couvertes et à ses partenariats avec d'autres cabinets. Le bureau d'Accra sert de hub pour l'Afrique de l'Ouest anglophone tandis que celui de Lomé sert de siège pour les pays de la zone CIMA. Notre présence régionale nous permet de fournir des solutions pragmatiques adaptées au contexte local et répondant aux besoins de nos clients.

UNITED ACTUARIES & CONSULTANTS dispose d'une équipe constituée d'actuaire•e•s et de consultant•e•s seniors, tou•te•s membres de réseaux professionnels internationaux.

UNITED ACTUARIES & CONSULTANTS intègre la philosophie suivante dans toutes ses activités professionnelles :

- fournir de façon constante des services professionnels de la plus haute qualité.
- rester indépendant et libre de tout conflit, afin que les conseils prodigués soient toujours dans le meilleur intérêt des clients et qu'ils soient adaptés à leurs besoins.
- acquérir et cultiver une compréhension approfondie de l'identité et des valeurs de nos clients ainsi que leurs objectifs, afin d'anticiper en permanence leurs besoins et de leur fournir une excellente qualité de conseil.

- élargir continuellement notre gamme de services pour répondre aux besoins évolutifs et croissants de nos clients.

Notre vision - Être largement reconnu comme l'un des principaux cabinets de conseil professionnels, symbole d'une excellence sans compromis.

Notre mission - Fournir des services actuariels et de conseil opportuns, indépendants et innovants, tout en faisant preuve d'intégrité, de compétence et de minutie, en dépassant les attentes de nos clients et en assumant nos responsabilités envers nos partenaires.

COMMENT POUVONS-NOUS INTERVENIR ?

 **Nous offrons du conseil et de l'appui en matière d'actuariat, de finance, de réglementation et de technologie à toutes les entreprises confrontées à des risques importants et complexes. Cet appui n'est pas destiné qu'aux assureurs uniquement mais aussi aux institutions chargées de la sécurité sociale, aux institutions financières de 2^{ème} pilier (fonds de pension), aux établissements financiers, aux autorités de contrôle, aux agences de développement, aux organisations non-gouvernementales.**

 **Nos conseils et notre accompagnement peuvent vous aider à réaliser une gouvernance et gestion plus efficaces de votre structure et à établir une base plus informée, efficace et durable.**

 **Nous disposons d'une vaste expertise et d'une expérience dans et hors de la zone CIMA. Ceci nous permet de diriger le développement des meilleures pratiques, de comprendre les écueils potentiels auxquels vous pourriez être confronté en tant que structure et de savoir ce qui fonctionne dans la pratique.**

Nous nous engageons à fournir une gamme de services conformes et répondant aux exigences réglementaires « indispensables » à des services d'optimisation de vos opérations toujours en amont

du marché se basant sur les expériences et expertises développées dans des pays africains hors zone CIMA.

I- ASSISTANCE ET CONSEIL AUX AUTORITÉS DE CONTRÔLE

La diversité des parcours professionnels de nos consultants nous permet d'accompagner les autorités de contrôle en s'appuyant sur des expériences relevées dans des pays africains hors zone CIMA ou dans le reste du monde.

Nos missions sont ainsi menées par des experts disposant d'une longue expérience avérée sur les différentes thématiques suivantes :

- analyses comparatives des réglementations en vigueur dans les pays africains hors zone CIMA ;
- assistance dans la rédaction de nouvelles réglementations et leur mise en œuvre ;
- assistance dans la révision des dossiers d'agrément de nouveaux acteurs, de nouvelles branches ou de produits ;
- assistance dans la définition des indicateurs clés de performance (prudentiels, marché, développement durable) et dans la rédaction du rapport de marché CIMA ;
- analyse d'écart entre la réglementation en vigueur et les Principes de Base d'Assurance de l'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance.

II- CONSEIL EN ACTUARIAT ET EN PROTECTION SOCIALE

Notre expertise principale consiste à utiliser nos compétences analytiques pour quantifier les implications financières d'événements futurs probables. C'est dans ce cadre que nous mettons à profit nos compétences pluridisciplinaires alliant mathématiques financières, gestion des risques et réglementation adaptée à l'environnement socio-économique et culturel.

✚ Création et révision de produits

Vous êtes à l'écoute des consommateurs appartenant au secteur formel, informel et rural et des micro, petites, moyennes et grandes entreprises et souhaitez leur proposer des produits d'assurance répondant à leurs besoins. Nous pouvons vous accompagner dans le processus de création ou de révision/réévaluation d'un produit. Nous sommes présents à vos côtés à chaque étape :

- évaluation institutionnelle ;
- études de l'offre et de la demande (= étude de marché) ;
- définition du produit « prototype » ;
- recherche de partenaires (distribution/FinTech) ;
- définition et mise en œuvre du projet pilote ;
- assistance dans la prise de décision après le projet pilote et activités en découlant ;
- stratégie de déploiement ;
- suivi et veille ;
- préparation du dossier pour obtenir le visa de l'autorité de contrôle et accompagnement du client dans ses démarches auprès de l'autorité de contrôle.

✚ Révision des tarifs de produits d'assurance existants

Il est utile d'analyser la rentabilité des produits existants, ce qui pourrait avoir un impact éventuel sur la tarification, voire le retrait du produit. Cette analyse représente aussi un enjeu primordial pour les assureurs qui veulent proposer des contrats collectifs sur mesure ou répondre à des appels d'offre de collectivités publiques. Il s'agit ici de proposer un tarif adapté à la réalité du marché tout en tenant compte des indicateurs de performance définis par le conseil d'administration.

Nous adaptons nos solutions de développement de produits et de tarification de sorte à refléter les besoins des consommateurs tout en les protégeant, les exigences en performance définies par le Conseil

d'administration et les dynamiques du marché. Nous préparons aussi le dossier pour obtenir le visa de l'autorité de contrôle pour le produit modifié et pouvons accompagner le client dans ces démarches.

La révision de tarifs peut aussi inclure une optimisation de la politique de rémunération des réseaux de distribution.

Réassurance

Nous donnons un avis sur le plan de réassurance tenant compte de la politique de gestion des risques définie par le Conseil d'administration.

- Revue de l'adéquation des conditions des traités ;
- Analyse et recommandations en vue de l'optimisation.

Politique de souscription

Nous formulons un avis sur la politique de souscription en tenant compte de la politique de gestion des risques définie par le Conseil d'administration.

Valorisation de portefeuille

En cas d'acquisition ou de cession d'un portefeuille de contrats d'assurance, nous en évaluons la valeur actuarielle pour votre structure.

- Appréhender la performance d'un portefeuille ;
- Comprendre les différentes approches.

Travaux actuariels du passif

Notre équipe d'actuaire*s* qualifié*e*s et de consultant*e*s peut vous assister dans les travaux actuariels du passif de votre entreprise. Il s'agit de travaux de l'actuaire désigné*e* ou de la fonction actuarielle (définie dans le PBA8) :

- situation de solvabilité et des engagements de l'assureur, y compris politiques de provisionnement, calcul du capital de solvabilité

- exigé (ou exigence en fonds propres prescrit par la réglementation) et la détermination des provisions pour pertes et risques financiers ;
- renfort actuariel lors des travaux d'inventaire et de la production des états prudentiels pour l'autorité de contrôle
- contrôle de la fiabilité et de l'adéquation des données, des méthodes et des hypothèses utilisées dans l'évaluation des provisions techniques ;
- mise en œuvre de techniques de provisionnement non-vie ;
- gestion actif-passif ;
- politique d'investissement et évaluation des actifs ;
- optimisation de la politique de participation aux bénéfici*e*s ;
- rédaction du rapport actuariel et du rapport sur la situation financière de la compagnie ;
- externalisation de la fonction actuarielle ;
- toute autre requête formulée par le Conseil d'administration.

Évaluation actuarielle des provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite

Nous offrons ces services en conformité avec les exigences du SYSCOHADA révisé.

Nous accompagnons les clients dans la gestion du passif social (allocation stratégique et tactique, externalisation, etc.).

L'évaluation comprend, globalement :

- la dette globale du régime,
- la PBO (Projected Benefit Obligation) ou dette actuarielle (correspondant à l'engagement relatif à l'ancienneté déjà accomplie par les salariés)

En plus d'évaluer les montants des engagements (valeur actuelle probable des engagements, dette actuarielle, coût annuel du régime), nos analyses

comprennent des statistiques sur la répartition des engagements par rapport au genre et la catégorie socio-professionnelle, etc.

Conseil en avantages sociaux complémentaires

Les partenaires sociaux des entreprises se posent de nombreuses questions quant aux risques sociaux. En effet, la négociation de régimes d'assurance complémentaire fait appel à des notions parfois complexes, notamment en raison du contexte réglementaire applicable aux contrats collectifs et obligatoires qui est en perpétuelle évolution.

Dans ce domaine nous offrons les services suivants :

- Évaluation actuarielle de régimes à prestations définies ou à cotisations définies du deuxième pilier (fonds de pension)
- Évaluation actuarielle des prestations telles que les gratifications, les primes d'ancienneté, les régimes d'encaissement des congés, etc.
- Informations à fournir sur les avantages du personnel conformément aux normes comptables mondiales telles que la norme comptable internationale 19 (IAS19) en vertu des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS)
- Audit indépendant et vérification des calculs des avantages par des tiers
- Conseils sur les aspects des avantages sociaux lors des fusions et acquisitions

Prévoyance santé

Le manque de sécurité sociale pour la maladie dans certains pays force les employeurs à souscrire des contrats d'assurance santé groupe auprès des assureurs privés. Avec l'augmentation rapide des frais médicaux et bien souvent aussi, une concurrence rude entre assureurs menant à une sous-tarifcation, les employeurs sont confrontés à une pression

croissante liée aux frais d'assurance médicale de leur personnel.

Nous aidons les employeurs à mieux cibler leurs dépenses de santé et à garantir qu'ils en ont pour leur compte. En plus d'amoinrir la charge administrative et de soulager le poids que cette charge représente, , notre offre s'accompagne d'un bouquet de valeurs ajoutées uniques et attractives structurées pour faire de l'accès aux soins une expérience financièrement pérenne.

Sécurité sociale

Nous pouvons accompagner les gouvernements, les institutions chargées de la sécurité sociale et les partenaires sociaux dans leurs travaux/missions actuarielles, la politique de gestion des risques incluant la gestion actif-passif et la politique d'investissement.

Cet accompagnement comprend entre autres :

- l'évaluation des régimes de sécurité sociale offrant des prestations à court terme (maladie, prestations familiales, chômage) et à long terme (vieillesse et invalidité) ;
- l'audit des données utilisées dans les évaluations actuarielles ;
- l'évaluation des coûts d'indexation des prestations sociales ;
- la révision du régime de sécurité sociale ;
- la mise en place de l'assurance maladie universelle ;
- le soutien dans les négociations avec les partenaires sociaux ;
- l'administrateur indépendant d'un régime de sécurité sociale ;
- le conseil d'experts au Conseil d'administration du régime et/ou gouvernement.

III- CONSEIL EN FINANCE ET GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a l'immense tâche de définir la politique de gestion des risques comme élément crucial dans la gouvernance de l'entreprise. Nos spécialistes peuvent aider les institutions financières à formuler cette politique et instaurer un processus de surveillance.

Notre méthodologie soutient les institutions financières en leur permettant de gérer leurs profils de risque en fonction de l'appétit pour le risque et en veillant à ce que le capital soit déployé de manière optimale dans toute l'organisation.

Gouvernance et politique de gestion des risques

Nous accompagnons nos clients dans leurs exigences en matière de gestion des risques. Ceci comprend :

- l'assistance et conseil au Conseil d'Administration dans la définition de la politique de gestion des risques ;
- le suivi de la politique de gestion des risques ;
- l'externalisation de la fonction de gestion des risques ;
- l'assistance dans l'établissement du rapport 'ORSA' (Own Risk & Solvency Assessment).

Gestion des risques

Nous vous accompagnons dans toutes les étapes du processus de gestion des risques utilisé pour gérer votre exposition aux risques quantitatifs et qualitatifs. Cela comprend la conception et l'amélioration des processus d'appétence au risque descendants et ascendants pour faciliter la prise de décision, l'élaboration de taxonomies et de dictionnaires de risques pour faciliter l'identification des risques, ainsi que la conception de registres des risques et d'outils pour mesurer et surveiller les expositions aux risques.

Gestion du capital

Nous vous aidons à développer un cadre complet de gestion du capital. Ce processus comprend :

- identifier et gérer tous vos besoins en matière d'offre de capital et de demande de capital
- développer et améliorer les capacités de modélisation et de projection des exigences de capital réglementaire et économique ;
- développer des outils pour mesurer les besoins en capital et exécuter des techniques d'optimisation du capital (et du rendement du capital) ;
- déterminer les scénarios de stress internes et les exigences de fonds propres dans ces deux scénarios et dans les scénarios de crise prescrits.

Gestion actif-passif

La gestion actif-passif est un outil important dans la gestion des risques financiers. Nous assistons nos clients en développant une gamme de solutions ALM (Actifs – Passifs) qui va d'une approche ALM de base qui se concentre sur son utilisation comme outil d'atténuation des risques à des approches plus avancées où l'ALM est utilisée dans le cadre d'un cadre de prise de décision qui a recours à l'ALM pour contrôler les risques et atteindre les objectifs stratégiques.

IV- Norme IFRS 17

IFRS 17 Contrats d'assurance (IFRS 17) est une nouvelle norme comptable qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation des contrats d'assurance et des contrats d'investissement à participation discrétionnaire émis.

La norme modifie considérablement les états financiers annuels des émetteurs de contrats d'assurance et peut entraîner des changements importants dans l'infrastructure existante. À un niveau élevé, ces changements concernent -ci :

- les systèmes et processus comptables ;
- les systèmes d'évaluation actuarielle ;
- la quantité et la qualité des données collectées ;
- des référentiels de données pour stocker les nouvelles données collectées et la sortie des processus comptables et actuariels nécessaires pour compléter les calculs de rapports financiers actuels et futurs ;
- les cadres de gestion des risques de l'entreprise.

Aperçu de la norme IFRS 17

L'objectif de la norme est de garantir que les entités fournissent des informations pertinentes d'une manière qui représente fidèlement ces contrats. Ces informations permettent aux utilisateurs d'états financiers d'évaluer l'incidence des contrats entrant dans le champ d'application de l'IFRS 17 sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie d'une entité.

Chez nous, nous avons reconnu le besoin d'une équipe distincte spécialisée en IFRS 17 afin de pouvoir aider nos clients à passer à la nouvelle norme de reporting/reportage. Nous adaptons notre assistance aux besoins individuels de chaque client, en leur proposant un panier de produits parmi lesquels il peut choisir la ou les combinaison•s qui leur convient le mieux.

V- DATA ANALYTICS & DATA SCIENCE

Dans le monde commercial actuel, le volume de données capturées et stockées augmente de façon exponentielle. Alors que les entreprises continuent d'élargir leur offre et de développer leurs activités, il est essentiel qu'elles disposent de systèmes pour pouvoir analyser les informations disponibles.

Nous comprenons comment votre entreprise peut significativement gagner en valeur grâce à des informations pouvant être générées à partir de l'exploitation efficace et complète des données dont

vous disposez. C'est pourquoi nous offrons l'accès à des systèmes et à des ressources qualifiées pour aider au développement, au déploiement et à la surveillance de systèmes analytiques hautement intégrés qui augmenteront la valeur commerciale de votre entreprise.

Tableau de bord

Pour une meilleure appréhension de votre entreprise, de ses atouts ainsi que des enjeux auxquelles se confronte celle-ci, il est essentiel pour vous, en tant que décideur, de pouvoir analyser votre entreprise de manière critique.

Dans ce monde des affaires en évolution rapide, il est devenu de plus en plus important que ces informations soient disponibles en temps réel afin de prendre des décisions plus rapidement que vos concurrents. Et la première étape consiste à générer des tableaux de bord et à fournir ces données d'une manière qui peut être facilement analysée.

De nombreuses entreprises disposent déjà d'une fonctionnalité de veille stratégique. Le tableau de bord moderne, cependant, fait bien plus que simplement décrire la situation de votre entreprise. Il est également essentiel de savoir où va celle-ci. Et c'est grâce au paramétrage et à l'analyse prédictive que le tableau de bord moderne vous permet de faire exactement cela.

Détection de fraude

En nous appuyant sur des modèles statistiques et en utilisant les données dont nous disposerons, nous pouvons discerner les modèles aptes à identifier les réclamations à fort caractère frauduleux. Nos modèles facilitent les initiatives ciblées qui identifient une proportion plus élevée de demandes frauduleuses à un coût réduit - un avantage considérable pour les services de fraude, en particulier s'ils manquent de ressources.

**Technologies Data Science orientées
Open Source**

- Pilotage et exploitation de bases de données techniques pour des analyses actuarielles
- Détection des anomalies de données et des dysfonctionnements des systèmes informatiques
- Accompagnement pour la fiabilisation et la correction des bases de données techniques
- Développement des progiciels

VI- FORMATION ET CERTIFICATIONS

Nous intervenons dans le cadre de formations inter-entreprises ou sur mesure. Nous sommes à l’écoute des besoins de nos clients et proposons des formations ciblées et adaptées aux besoins, aux effectifs et aux évolutions de nos clients dans les domaines suivants :

- Actuariat et gestion des risques ;**
- Finance et management ;**
- Gestion commerciale et marketing ;**
- Fonctions de contrôle interne (fonction actuarielle, de gestion des risques, de conformité, d’audit interne)**

VII- CONCLUSION ET CERTIFICATION

Nous espérons que notre cabinet de conseil rencontrera votre approbation et nous réjouissons de faire votre connaissance en vue d’une éventuelle collaboration avec votre organisme.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toute information ou clarification supplémentaire susceptible d’appuyer notre présentation.

Je, ISAAC SENIOR DAMPTEY en tant que Président Directeur Général de UNITED ACTUARIES & CONSULTANTS, certifie que les informations contenues dans ce document sont, à ma connaissance, exactes.

Meilleures salutations,

Pour : UNITED ACTUARIES & CONSULTANTS



ISAAC SENIOR DAMPTEY, FASG, FCA, ASA, ACIA, AdM

Président Directeur Général

GHANA	TOGO
The Page Center	Résidence Alice, rez-de-chaussée
B.P. CT 8690, Cantonments, Accra, Ghana	V.P. 13352, Lomé, Togo
A314/2 Block 235, Dr. Busia High Street, Sakaman, Accra	777 Rue Kleber Kodjo, Quartier des étoiles, Lomé
Tél. mobile : +233-266-617-617 / +233-545-051-131	Tél mobile : + 228 93 24 19 07 / + 228 93 24 19 08
Tél bureau : +233-302-327-288	Tél bureau : +228 93 24 19 07
E-mail : actuarialteam@unitedactuaries.com	
Website : www.unitedactuaries.com	